

**L'Union sociale pour l'habitat et cinquante-trois acteurs et partenaires du logement social ont signé mardi 14 mars une déclaration commune intitulée « Oui au logement social »**

La déclaration « Oui au logement social » a été paraphée par de nombreux signataires à l'occasion de la journée organisée par l'Union sociale pour l'habitat le 14 mars à la Bibliothèque François Mitterrand.

Ont signé cette déclaration de très nombreuses organisations représentant la diversité des acteurs et partenaires du logement social que compte notre pays : associations nationales de locataires et d'habitants, associations nationales représentant les élus et les collectivités locales, acteurs de l'entreprise et du monde économique, organisations syndicales nationales des salariés, fédérations et associations nationales œuvrant à la défense, à l'insertion et pour l'accès au logement des personnes défavorisées, acteurs de la politique de la ville, de l'habitat participatif, réseaux de professionnels impliqués dans l'acte de concevoir l'habitat et la ville, réseaux de chercheurs et d'universitaires travaillant dans le domaine du logement, de l'habitat et de la ville.

Cette déclaration réaffirme la place et l'importance du logement social dans la société française, et s'inscrit dans la démarche initiée par le Mouvement Hlm le 18 janvier dernier avec la campagne « Oui au logement social ».

Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, tient à remercier l'ensemble des signataires de la déclaration commune « Oui au logement social » : *« Par cet acte symbolique fort, nos partenaires marquent leur engagement aux côtés du Mouvement Hlm pour faire avancer ensemble la cause du logement social dans notre pays. Ils le font en responsabilité, avec leurs différences, leurs points de vue, et concourent à faire du logement social ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être : un sujet de rassemblement. En cette période électorale, il faut affirmer toujours plus fort que le logement social est une chance pour la société française, et que ce modèle, ce choix de société est un choix collectif et, en un mot, un atout pour la France, ses habitants et ses territoires ».*

Vous pouvez retrouver le texte de la déclaration commune ainsi que la liste des 53 signataires sur le site de l'Union sociale pour l'habitat : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

Paris, le 15 mars 2017

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**Contacts presse** : Joachim Soëtaud / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 52 56